

African Evaluation Association
Promoting Africa-rooted and
Africa-led evaluation



Association Africaine d'Évaluation
Promouvoir l'évaluation créée et menée
par les Africains

**LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ÉVALUATION
EN AFRIQUE
VERSION 2020**

DRAFT POUR DISCUSSION

14 avril 2020

Traduit de l'anglais, draft 14 avril 2020

INTRODUCTION AUX PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ÉVALUATION EN AFRIQUE 2020

- ❖ **L'Édition 2020 des Principes Directeurs de l'Évaluation en Afrique** est destinée à tous ceux qui sont engagés à faire en sorte que l'évaluation serve réellement les populations africaines dans leur quête d'un brillant avenir. Elle fournit un ensemble de principes que les professionnels opérant dans l'évaluation en Afrique - indépendamment de l'endroit où ils sont basés dans le monde - peuvent et doivent utiliser pour guider leur pratique. Ces principes doivent être utilisés pour compléter voire influencer d'autres ressources qui fournissent des orientations théoriques ou pratiques sur la façon d'aborder et de réaliser les évaluations.
- ❖ **Les PDEA 2020 visent à :**
 - confirmer le rôle de l'évaluation comme une pratique importante susceptible d'aider à protéger et à développer les sociétés africaines et les écosystèmes dont elles dépendent;
 - cultiver une compréhension commune et une application cohérente des caractéristiques d'évaluations de haute qualité qui soient porteuses de valeurs et d'utilité pour l'Afrique;
 - aider les formateurs à préparer les générations actuelles et futures de professionnels de l'évaluation;
 - orienter la professionnalisation des pratiques d'évaluation en Afrique et dans le monde.
- ❖ **Les PDEA 2020 complètent** d'autres directives et normes internationales d'évaluation utilisées dans le monde. Ils reflètent la demande d'une évaluation «Made in Africa» - conçue par et pour les contextes, les besoins et les systèmes de connaissances africains, tout en s'inspirant¹ des idées, des théories et des bonnes pratiques internationales.
- ❖ **Les PDEA 2020 sont destinés à une utilisation effective²** par les individus et les organisations qui financent, mandatent, gèrent ou conduisent des évaluations en Afrique. Ils sont destinés à promouvoir la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation qui soutiennent l'apprentissage pour la prise de décision, la redevabilité descendante et ascendante, la génération de connaissances et le plaidoyer. Ils visent également à servir de guide pour appuyer la formation des spécialistes de l'évaluation qui travaillent pour et à partir de l'Afrique, quel que soit l'endroit au monde où ils sont basés. Cela signifie que les PDEA doivent être accessibles et leur utilisation encouragée³ par toutes les parties prenantes soucieuses de faire progresser l'évaluation en Afrique, notamment les évaluateurs, les commanditaires de l'évaluation, et les formateurs en évaluation .
- ❖ **Les Principes Directeurs de l'Évaluation en Afrique ont été révisés** sous les auspices de l'Association Africaine de l'Évaluation par un groupe de représentants de VOPE (Voluntary

¹ La version anglaise dit « informed » ; nous pensons qu'il est préférable d'utiliser le verbe « inspirer » en français au lieu de « informer »

² il il faudra déterminer si l'anglais « ... to be used effectively » renvoie à une utilisation effective ou efficace ; cette traduction a été changée plusieurs fois prouvant que la compréhension n'est pas la même pour tous

³ La version anglaise dit « the AEG have to be accessible and its use promoted by all evaluation stakeholders... » qui a été traduit littéralement ; nous pensons néanmoins qu'il ya un problème de parallélisme dans la formulation en anglais qui devrait être « the AEG have to be accessible to and its use promoted by all evaluation stakeholders »... ce qui changerait sensiblement la phrase en français

Organisations for Professional Evaluation⁴) et de volontaires africains. Ils ont été approuvés en...
??? ... 2020 par... ???... (liste des VOPE, lieu). Ils seront révisés à certains intervalles pour refléter
les nouvelles dynamiques en évaluation, avec l'évolution des contextes, des défis et des
opportunités.

Cette édition est la quatrième version des PDEA, après la première publiée en 2002, la deuxième en
2007 et la troisième en 2012.

Draft

⁴ L'acronyme VOPE n'a pas été traduit pour ne pas créer de confusions entre les différents concepts utilisés pour
lesquels il n'ya pas encore un consensus bien établi

PRÉAMBULE: LES DEMANDES D'ÉVALUATION EN AFRIQUE

L'évaluation requiert une pratique responsable. L'évaluation est destinée à être utilisée. Elle peut affecter la vie de millions de personnes et les écosystèmes dont elles dépendent. Financer, commander, réaliser ou utiliser les évaluations en Afrique est donc une tâche de grande responsabilité - en particulier en présence d'économies vulnérables, d'institutions en évolution, ou de la diversité de visions du monde, d'expériences et de traditions dans les sociétés africaines

L'Afrique fait partie d'un monde interconnecté. Le monde relie le local au global ; l'humanité aux écosystèmes naturels; le riche et le pauvre; l'économique, le socioculturel, le technologique et l'environnemental. Les défis et leurs solutions sont complexes et influencés par des facteurs qui transcendent les frontières géographiques, sectorielles, et démographiques des parties prenantes. Cela signifie que l'évaluation ne peut pas être envisagée et effectuée indépendamment des systèmes qui sont influencés par l'intervention - ou indépendamment des défis urgents auxquels nous sommes tous confrontés. En tant que citoyens du monde responsables, nous devons honorer ce qui est important pour la communauté mondiale et pour la gérance de notre belle planète.

L'évaluation africaine doit faire partie des solutions dont le monde a actuellement besoin. L'évaluation a le pouvoir d'aider à accélérer le changement. Elle peut soutenir un développement transformateur. La communauté mondiale de l'évaluation doit donc agir face aux problèmes de l'intérieur et au-delà des frontières - à une époque définie par l'Anthropocène, les bouleversements mondiaux croissants et l'augmentation des inégalités et des tensions géopolitiques. Ceci est particulièrement important pour l'Afrique. Les connaissances venues du continent sont en mesure de compléter et d'enrichir la théorie et la pratique de l'évaluation dans le monde entier.

L'Afrique présente des opportunités et des défis particuliers. Dans les contextes africains, les politiques et les interventions de développement doivent faire progresser simultanément et de façon séquentielle plusieurs fronts - mobiliser sa population jeune et reconnaître les caractéristiques uniques de l'histoire, des philosophies, des valeurs, des mentalités et des capacités de ses sociétés très diverses. L'Afrique doit faire face à certaines des conséquences les plus graves des actions de l'humanité, aussi bien dans le continent que dans le monde entier, notamment les catastrophes liées au changement climatique, la destruction des écosystèmes, l'accélération des inégalités dans le monde, les conflits violents, et l'effondrement ou l'incompétence⁵ des Etats. A ce propos, des solutions appropriées sont requises avec la plus grande urgence pour répondre aux aspirations des sociétés africaines.

L'évaluation en Afrique et pour l'Afrique doit être enracinée en Afrique. La communauté africaine de l'évaluation doit contribuer à la théorie et à la pratique de l'évaluation, de façon profitable à tous, tout en puisant de l'expérience d'autres parties du monde. Dans ce processus, les systèmes de connaissances africains doivent être renforcés, revitalisés et respectés. En même temps, l'évaluation en Afrique et pour l'Afrique doit s'appuyer sur des accords, des politiques et des efforts internationaux,

⁵ il a été proposé (Nestor) d'utiliser fragilité au lieu de incompétence ; je pense que toutes les références à connotation péjorative et susceptible de véhiculer des « préjugés » devrait être omise de ce document qui appelle à une autre vision de l'Afrique qui doit rester constructive et responsabilisante... à remarquer qu'on ne parle pas par ailleurs du potentiel énorme de l'Afrique

régionaux, nationaux et locaux, visant à faire progresser le bien-être des sociétés et des écosystèmes africains.

De nouvelles perspectives et de nouveaux partenariats sont essentiels. Pendant des décennies, la coopération Nord-Sud a déterminé les priorités et l'orientation de l'évaluation en Afrique. La coopération Sud-Sud et triangulaire visant au développement dans les pays économiquement plus pauvres encourage de nouvelles façons de penser et de travailler, fondées sur un ensemble de principes, de modèles de développement, et de modalités d'appui différents. La coopération Sud-Sud en matière d'évaluation ouvre donc également de nouvelles possibilités d'innovation et de nouveaux discours sur le développement et l'évaluation.

Droit

Les Principes Directeurs de l'Évaluation en Afrique visent donc à favoriser une évaluation qui soit:

- réellement utile et responsabilisante pour les parties prenantes et les populations en Afrique - grâce à la redevabilité, à de nouvelles perspectives et à l'appropriation de l'évaluation et des changements y afférents
- techniquement robuste et efficace
- éthiquement correcte⁶
- centrée sur l'Afrique, mais ouverte sur le monde
- connectée au monde, et donc soucieuse des préoccupations du monde
- centrée sur les opportunités et les solutions adaptées à cette époque, où l'empreinte de l'humanité sur le monde appelle de nouvelles idées et connaissances pour un changement transformateur, du niveau local au niveau global.

Cinq principes clés fournissent un cadre pour les pratiques d'évaluation menées en et pour l'Afrique.

Vingt-deux principes de mise en œuvre élaborent les cinq principes clés.

Alors que les cinq principes clés se valent, deux en particulier - A et C – en mesure de recouper les trois autres, peuvent être considérés comme primordiaux.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ÉVALUATION EN ET POUR L'AFRIQUE

P. Puissant pour les Africains	T. Techniquement robuste	E. Éthiquement saine	A. Centrée sur l'Afrique, mais Ouverte au Monde	C. Connecté au Monde
P1. Mener un processus approprié et habilitant	T1. être systématique & analytique	E1. Être sensible aux parties prenantes et aux relations	A1. S'engager sur des questions importantes en Afrique	C1. Reconnaître l'interdépendance et l'interconnexion
P2. Encourager la réciprocité, y compris la responsabilité mutuelle	T2. être transparent & clair	E2. Protéger les droits des personnes	A2. Considérer les cadrages et les méthodes de l'Afrique	C2. Favoriser l'évaluation de la durabilité en conformité aux principaux accords mondiaux et à la nécessité de sauvegarder la nature
P3. Susciter l'apprentissage pour acquérir des idées utiles	T3. Connaître les (pré) dispositions	E.3 Garantir la diversité et l'inclusion	A3. Apprendre des pays du Sud, des communautés autochtones, et d'autres contextes	C3. S'efforcer de contribuer au
	T4. Assurer une évaluation réalisable	E.4 Remédier aux inégalités et aux		

⁶ l'anglais dit « ethically sound »

P4. Valoriser et renforcer les capacités locales	T5. Être efficient T6. Être culturellement sensible	asymétries de pouvoir E.5 Se départir des intérêts acquis E.6 Considérer les compromis	besoin urgent d'un changement durable et transformateur
--	--	--	---

PRINCIPE CLE P: L'EVALUATION RESPONSABILISE LES AFRICAINS (*P = PUISSANT*)

Concevoir, mener et partager des évaluations d'une manière qui renforce le pouvoir des parties prenantes en général, et en Afrique en particulier.

Principes de mise en œuvre P1-P4

P1. Concevoir et conduire le processus d'évaluation de manière à permettre aux participants de bénéficier de nouvelles perspectives de responsabilisation et d'appropriation.

Engager les parties prenantes dans le processus d'évaluation d'une manière qui facilite la découverte de soi et l'apprentissage, développe la responsabilisation, renforce les capacités de pensée évaluative et donne naissance à la notion d'autodétermination et de «rien à propos de nous, sans nous». Dans la mesure du possible, tout en maintenant l'intégrité de l'évaluation, co-créez l'approche d'évaluation. Dans la mesure où cela est faisable et utile, discutez avec les parties prenantes des résultats préliminaires et examinez leurs points de vue et toute preuve supplémentaire.

P2. Se concentrer sur la réciprocité et la responsabilité mutuelle.

Valoriser et reconnaître les contributions des parties prenantes, qu'il s'agisse de données, d'informations, de connaissances, de ressources, de temps ou de bonne volonté. Trouver des opportunités qui permettent à l'évaluation de contribuer au bien-être des participants. Cultiver une approche où les clients de l'évaluation, les évaluateurs, les participants et les utilisateurs prévus de l'évaluation sont responsables les uns envers les autres pour des processus et des résultats crédibles, légitimes et utiles.

P3. Permettre une évaluation utile et axée sur l'apprentissage.

Concevoir et mener l'évaluation, et engager et communiquer avec les principales parties prenantes, de manière à leur fournir les informations et l'énergie nécessaires pour acquérir de nouvelles informations, ajuster, planifier, être responsable et utiliser les résultats. Adapter les processus d'engagement et de communication à une diversité de parties prenantes et d'utilisateurs potentiels, en tenant compte de leurs langues locales, et dans des formats et des moyens appropriés. Permettre à l'évaluation d'apporter également des connaissances à un public plus large.

P4. Valoriser et garantir les capacités et les contributions de l'équipe d'évaluation.

S'assurer que tous les évaluateurs, et en particulier les évaluateurs locaux, sont traités comme des partenaires égaux et respectés au sein de l'équipe, avec des responsabilités équilibrées et une rémunération équitable. En même temps, s'engager à montrer ou à acquérir les capacités pour justifier d'être traité comme des membres de l'équipe dignes de confiance et responsables.

PRINCIPE CLE T: L'ÉVALUATION EST TECHNIQUEMENT ROBUSTE ($T = \text{TECHNIQUE}$)

Concevoir et effectuer des évaluations de manière fiable, faisable et efficace .

Principes de mise en œuvre T1-T5

T1. Etre systématique et analytique.

Réaliser tous les aspects de l'évaluation, de la conception au partage des résultats, de manière systématique et rigoureuse sur le plan technique et analytique. Utiliser des preuves défendables provenant de diverses sources - de la littérature, des expériences passées et de la conduite de l'évaluation. Répondre aux questions d'évaluation et suivre un raisonnement d'évaluation clair. Selon les besoins et la faisabilité, travailler avec les parties prenantes pour garantir la validité des résultats et des recommandations significatives.

T2 Etre transparent et compréhensible.

Identifier clairement le but, l'objectif et les utilisateurs prévus de l'évaluation. Concevoir, mener et enregistrer l'évaluation afin que les parties prenantes comprennent: son objectif, son approche et son processus; les constatations, jugements et conclusions et comment ils ont été atteints; ainsi que les principes, valeurs et hypothèses qui sous-tendent le raisonnement et les jugements évaluatifs. Documenter le processus d'évaluation pour qu'il soit traçable et vérifiable. Faire part des limites et des désaccords qui ont affecté le processus et les résultats.

T3. Reconnaître ses (pré) dispositions.

En tant qu'évaluateur ou client de l'évaluation, surveiller et reconnaître ses propres valeurs, visions du monde, préjugés, pratiques et / ou expériences qui pourraient indûment influencer la crédibilité ou l'intégrité de l'évaluation. En tenir compte lors de la conception, de l'exécution et de la communication de l'évaluation et réfléchir à la manière de les surmonter.

T4. Garantir la faisabilité de l'évaluation et de ses recommandations.

S'assurer que la conception de l'évaluation est adaptée à l'objectif, afin que les réponses aux questions d'évaluation puissent être conformes aux attentes et selon les délais, capacités et ressources disponibles. Formuler des recommandations réalistes basées sur les constatations et les conclusions de l'évaluation - chaque fois que possible, en concertation avec ceux qui ont un intérêt dans leur mise en œuvre.

T5. Assurer l'efficacité.

Mener l'évaluation en utilisant efficacement les ressources disponibles - financières, humaines et le temps imparti - afin d'obtenir un "retour sur investissement" favorable pour toutes les parties prenantes.

T6. Etre culturellement sensible.

Rechercher activement, respecter et traiter avec sensibilité toutes les vulnérabilités contextuelles et culturelles, ainsi que les différences de valeurs, de croyances, de systèmes de connaissances, de pratiques et d'expériences qui pourraient affecter l'évaluation. Déterminer si les théories, les approches, les questions et les critères ainsi que la collecte et l'analyse des données et la dissémination des résultats reflètent le contexte et les traditions de la société dans laquelle se déroule l'évaluation. Veiller à ce que les analyses et les conclusions soient exactes et crédibles à travers les différents

contextes culturels, et respectueuses de la diversité des perspectives. Déterminer la signification du «succès» - de ce qui est évalué ou de l'évaluation – là où les points de vue des parties prenantes sur la question pourraient différer.

PRINCIPLE CLE E: L'ÉVALUATION EST ETHIQUEMENT CORRECTE (E = ETHIQUE)

Concevoir et mener des évaluations d'une manière qui respecte et valorise la dignité, les connaissances et l'expérience des individus, les relations entre eux et les droits de la communauté, de la société et de la nature.

Principes de mise en œuvre E1-E6

E1. Être sensible aux parties prenantes et aux relations.

Initier et mener l'évaluation d'une manière qui renforce la confiance et les relations respectueuses. Tenir compte de ceux qui gèrent les connaissances et les ressources. Convenir de procédures contractuelles et éthiques pour la conduite et la communication de l'évaluation qui soient justes et équitables pour tous, et qui reconnaissent les valeurs, traditions, protocoles et priorités importants pour les principales parties prenantes. Inclure des mécanismes de règlement des différends impartiaux et culturellement sensibles qui préservent la crédibilité du processus d'évaluation et des résultats.

E2. Protéger les droits de l'évaluateur et des parties prenantes à l'évaluation.

Veiller au respect des directives et procédures éthiques qui protègent la confidentialité et la vie privée, les données personnelles et la propriété intellectuelle, ainsi que la sécurité physique et la dignité des participants, y compris en termes de croyances religieuses, de genre et de culture. Identifier et gérer les risques potentiels pour les individus et les sociétés et se prémunir activement contre les effets négatifs du processus d'évaluation. Éviter l'intimidation de la part des parties prenantes en résistant à toute pression qui vise l'intégrité et la crédibilité de l'évaluation. Négocier franchement avec les commanditaires les questions telles que la propriété intellectuelle, la publication et le droit d'auteur.

E3. Garantir et entretenir la diversité et l'inclusion.

Concevoir et mener le processus d'évaluation d'une manière qui respecte et valorise les différences culturelles, religieuses, ethniques, de genre et d'âge, et qui s'efforce d'inclure toutes les perspectives et expériences pertinentes - indépendamment du contexte professionnel ou de la structure sociale, et y compris celles de groupes traditionnellement privés de leurs droits, marginalisés et difficiles à atteindre.

E4. Remédier aux inégalités et aux asymétries de pouvoir.

Rechercher et inclure dans les études les inégalités tout au long du processus d'évaluation, y compris celles résultant des déséquilibres de pouvoir. Relever les conséquences de tels déséquilibres et mener l'évaluation de manière à minimiser ou à équilibrer les inégalités de pouvoir entre les participants; entre les participants et l'évaluateur; et au sein des membres de l'équipe d'évaluation. Gérer la relation asymétrique entre le client et l'évaluateur dans le respect des responsabilités professionnelles des deux parties.

E5. Se départir des droits acquis.

Veiller à ce que la conception, la conduite de l'évaluation et le partage de ses résultats, soient exempts

de tout droit acquis qui pourrait affecter sa crédibilité, sa légitimité et son utilité.

E6. Considérer les implications des compromis.

Apprécier et prendre note des compromis qu'il a fallu faire, tant pour ce qui a été évalué, que pour le processus de l'évaluation - y compris les compromis entre les droits des individus, des communautés ou des sociétés et / ou la nature.

PRINCIPLE CLE A: L'ÉVALUATION EST CENTRÉE SUR L'AFRIQUE, MAIS S'INSPIRE DU RESTE DU MONDE (A = CENTRÉE SUR L'AFRIQUE)

Accorder aux priorités, philosophies et systèmes de connaissances de l'Afrique la place qui leur revient - éclairés par les développements internationaux, avec une attention particulière aux pays du Sud et aux communautés indigènes de par le monde.

Principes de mise en œuvre A1-A3

A1. Prendre soin de traiter les questions d'importance dans les contextes africains.

Veiller à ce que l'évaluation prenne en compte les problèmes et les normes qui sont sensibles et importants dans les contextes africains, y compris les dynamiques de pouvoir, les relations entre les personnes, les politiques et les priorités de développement, les différentes idées sur ce qu'est le "succès" et comment il peut être mesuré, ainsi que l'équilibre entre les droits des individus, des sociétés et de la nature. Utiliser l'évaluation de façon opportune pour aider à créer la cohésion, l'harmonie et favoriser la résolution des maux dans la société. Estimer dans quelle mesure la valeur ajoutée de l'intervention est adéquate: prend correctement en compte les aspects culturels, la nécessité d'une revitalisation et le besoin de changement qui se poursuit ou évolue vers quelque chose d'autre aboutissant à une différence positive.

A2. Considérer les priorités, les cadrages et les récits de l'Afrique, en complément d'autres théories et pratiques internationales.

S'assurer que les questions, critères et processus d'évaluation reflètent les contextes de développement, les priorités et les besoins de l'Afrique, y compris l'alignement sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pleinement informés des bonnes pratiques internationales en matière d'évaluation, il y a lieu de se concentrer sur la manière de rassembler les connaissances indigènes, locales et internationales pour renforcer les théories, cadres, modèles et méthodologies utilisés dans l'évaluation. Déterminer si les récits dominants sur le changement ou le développement sont pertinents, ou s'il s'avère nécessaire de changer la rhétorique. Là où de telles théories et pratiques ne sont pas facilement disponibles, envisager d'utiliser l'évaluation pour contribuer à leur développement.

A3. Tirer les enseignements des relations de l'Afrique avec les pays du Sud et les systèmes de connaissances indigènes du monde entier.

Dans les pays du Sud et parmi les communautés indigènes du monde entier, les récits, les expériences et les philosophies ont souvent des similitudes que l'on ne trouve pas ailleurs. Aider à apporter plus de pluralité dans la théorie et la pratique de l'évaluation, en s'efforçant particulièrement de rechercher l'expertise, les cadres, les modèles, les méthodologies et les récits de développement émanant des pays du Sud ou des communautés autochtones du monde entier, en plus de ceux provenant des pays du Nord.

Draft

PRINCIPLE CLE C: L'ÉVALUATION MONTRE LA CONNECTIVITÉ DU MONDE (C = CONNECTÉ)

Montrer comment une évaluation responsable peut renforcer les relations entre les populations et la nature, et contribuer au bien-être durable des communautés, des sociétés et des écosystèmes de par le monde entier

Principes de mise en œuvre C1-C3

C1. Reconnaître que l'humanité vit dans un monde fait de connexions.

Reconnaître que le développement nécessite une approche complexe de systèmes d'information pour l'évaluation, approche qui lie le socio-culturel, l'économique, le politique, le technologique et l'environnemental, le local avec le global, et l'Afrique avec le monde. Inclure des questions d'évaluation appropriées et des critères conformément à des guides/références de pointe⁷. Structurer la conception et la conduite de l'évaluation en gardant en tête les connexions entre les personnes et les écosystèmes dont elles dépendent.

C2. Favoriser l'évaluation de la durabilité en respectant les accords globaux et la nécessité de sauvegarder la nature.

Considérer si, et quand c'est le cas, comment l'évaluation peut soutenir les priorités mondiales comme la Déclaration de Paris et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable; aider à préparer l'Afrique face à des turbulences comme la Quatrième Révolution Industrielle, et s'efforcer à équilibrer le bien-être des communautés et sociétés avec le bien-être de la nature.

C3. S'efforcer de contribuer au changement durable et transformateur.

Encourager, développer et utiliser les concepts, les questions, les critères et les méthodologies d'évaluation de pointe qui peuvent garantir que les changements positifs perdurent, et qu'ils peuvent accélérer et généraliser les efforts pour relever les défis urgents auxquels les communautés, les sociétés et les écosystèmes sont confrontés à travers le monde et en particulier en Afrique.

⁷ For example, *Principles for the Effective Use of Systems Thinking in Evaluation*, developed by the AEA SETIG, 2018. See <https://www.systemsinevaluation.com/wp-content/uploads/2018/10/SETIG-Principles-FINAL-DRAFT-2018-9-9.pdf>